

**DISPOSITIF
EXPÉRIMENTAL
D'AIDE AU
RACCORDEMENT
À LA FIBRE OPTIQUE**

Aide financière de l'État en cas de travaux
à réaliser sur votre propriété privée.

www.treshautdebit.gouv.fr

Une aide de l'État pour faciliter raccordement à la fibre

Aide à la réalisation des travaux en domaine privé

Publié le 01 octobre 2025

Aide à la réalisation des travaux en domaine privé pour le raccordement à un réseau en fibre optique

Le réseau cuivre ferme progressivement d'ici **2030** pour laisser place au réseau fibre optique.

Dans un petit nombre de cas, le raccordement peut nécessiter des **travaux sur la propriété privée** (gaine bouchée, génie civil cassé, desserte interne à créer...).

Pour accompagner cette transition, **l'État** met en place un **dispositif expérimental d'aide financière**, ouvert aux particuliers et aux très petites entreprises (TPE) situés dans une des communes concernées par la fermeture du cuivre d'ici le **31 janvier 2027** et disposant d'une **attestation d'échec de raccordement** délivrée par leur opérateur.

Les demandes sont à déposer sur le site de l'Agence de services et de paiement (ASP) Jusqu'au 31 janvier 2027 pour les particuliers et 30 juin 2027 pour les TPE.

En savoir plus ? <https://www.economie.gouv.fr/treshautdebit/raccordement-fibre-optique>

Un coup de pouce concret pour que chacun puisse bénéficier d'un accès très haut débit partout en France !



VAR TRÈS HAUT DÉBIT

66 avenue de l'Amiral
Daveluy
83000 TOULON